

Elaboré par la Direction des Communications Electroniques en collaboration avec plusieurs autres Services du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, le site www.infochantiers.mc livre de précieuses informations sur les opérations publiques et privées menées en Principauté et les éventuelles perturbations liées.



DI - Interview de Richard MARANGONI



DFE - L'accueil et l'information touristique



DEEU - L'interdiction des sacs en plastique à usage unique



DREC - Le bilan du Défi Solidaire

NOUVEAUX ENTRANTS

- **CASCIO Andréa**
Attaché Principal à la Trésorerie Générale des Finances
- **CHIAPPORI Nicolas**
Chargé de Mission au Département des Finances et de l'Economie
- **PEYSSON Julien**
Agent Technique au Service des Titres de Circulation
- **RAVARINO Aurélie**
Assistante à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **SIROTKINA Tatiana**
Secrétaire-Sténodactylographe au Département des Relations Extérieures et de la Coopération
- **VILLACORTA-DAZA Karen**
Attaché au Service des Titres de Circulation

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **ANDRIANI Philippe**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **BARBARO Demmis**
Ouvrier Electromécanicien à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Aide-Ouvrier Professionnel au sein de cette même Direction
- **BERTI Geneviève**
Directeur-Adjoint au Centre de Presse est nommée Directeur de la Communication
- **CAMPANA Axel**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales est nommé Administrateur au Secrétariat Général du Gouvernement (Cellule Europe)
- **CASTELLINI Laure**
Chargé de Mission à la Commission de Contrôle des Activités Financières est désigné Chargé de Mission au Secrétariat Général du Gouvernement (Cellule Europe)
- **CHANTRAIT François**
Directeur au Centre de Presse est désigné Conseiller Technique au Secrétariat Général du Gouvernement
- **CHARTIER Benjamin**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Agent d'Accueil Principal au sein de ce même Service
- **CLARASSO Jean-Jacques**
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics est désigné Métreur-Vérificateur à l'Administration des Domaines
- **COSTA Isabelle**
Inspecteur à l'Inspection Générale de l'Administration est nommée Secrétaire Général Adjoint en Charge de la Cellule Europe au Secrétariat Général du Gouvernement (Cellule Europe)
- **CRESTO Cécile**
Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Capitaine au sein de cette même Direction

- **EASTWOOD Eva**
Infirmière à l'Inspection Médicale des Scolaires est nommée Infirmière-Puéricultrice au Foyer de l'Enfance Princesse Charline
- **ESPAGNOL Raphaël**
Inspecteur du Travail à la Direction du Travail est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **FRAPPIER Delphine**
Secrétaire des Relations Extérieures au Département des Relations Extérieures et de la Coopération est nommée Chef de Projet à la Direction de la Sûreté Publique
- **LASSAGNE Bruno**
Chef de Service au Service de l'Aviation Civile est désigné Directeur de l'Aviation Civile
- **MORIN Léonore**
Chef de Section au Secrétariat Général du Ministère d'Etat est nommée Chef de Section, en Charge des Fonctions d'Adjoint au Directeur de la Communication
- **PASTOR Dominique**
Conseiller en Charge des Affaires Juridiques au Conseil National est nommée Conseiller Technique à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **RAGAZZONI Michel**
Capitaine à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant au sein de cette même Direction
- **SICCARDI Sébastien**
Chargé de Mission au Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommé Conseiller en Charge des Affaires Juridiques au Conseil National
- **VAUDANO Candice**
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Fondation Prince Albert II est nommée Secrétaire-Hôtesse à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **VEILLET Frédéric**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Parc Principal au sein de ce même Service
- **VINDEIRINHO Gilles**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction

DEPARTS A LA RETRAITE

- **ALBARELLO Jean-Paul**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **GARCIA Denis**
Commandant à la Direction de la Sûreté Publique
- **HOTTE Daniel**
Sapeur-Pompier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **SILVESTRI Serge**
Chef de Section à la Direction du Travail

02

Ministère d'Etat

DRHFFP - Les résultats des élections pour les Commissions Paritaires

Les nouvelles missions d'Henri FISSORE et de Michel BOUQUIER
SGG - Sabrina DESARZENS succède à Bernadette TRINQUIER
Nominations de Stephan BRUNO et Léonore MORIN

06

Département de l'Intérieur

DSP - Interview de Richard MARANGONI
Corps des Sapeurs-Pompiers - Formation à l'imagerie thermique
DAC - L'organisation de la saison estivale
DENJS - Les arts du cirque à l'honneur à l'école de Fontvieille
DAC - L'inventaire du patrimoine culturel immatériel monégasque

10

Département des Finances et de l'Economie

DTC - La préparation de l'accueil et de l'information touristique
Welcome Office - La création de l'application « Monaco Welcome »
L'Actu en image - Le Ministre d'Etat visite l'entreprise Bettina
OETP - Interview de Lara ENZA
OETP - Les mises en vente des 1^{er} et 24 juin

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Direction du Travail - La gestion des emplois saisonniers
Tribunal du Travail - Missions et fonctionnement
CHPG - Les actions de Coopération Humanitaire
L'Actu en image - Déjeuner de Stéphane VALERI au Cap Fleuri

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Direction de l'Environnement - La mise en place de l'interdiction des sacs en plastique à usage unique
Nomination de Virginie NARDI
DCE - L'élaboration du site « Infochantiers »
SMBP - La rénovation du Salon d'honneur de la Croix-Rouge

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

DCI - Le bilan du Défi Solidaire
L'Actu en image - Le 1^{er} Sommet mondial pour l'action humanitaire
La Représentation Permanente près l'Office des Nations Unies à Genève
DDC - L'organisation des Visites Officielles et de Travail
DCI - La No Finish Line 2015



JDA #76 • Juin 2016 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Direction de la Communication
Yann COHIGNAC (ycoghignac@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement - Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Services administratifs, Babyloan et Shutterstock.

Remerciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Lauriane TUBINO, Julien VEGLIA, Véronique HERRERA-CAMPANA, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

EDITO

En juin, l'actualité du Gouvernement Princier a encore démontré sa détermination à être à la fois moderne et responsable.

Moderne, avec 2 beaux projets 2.0 qui viennent de voir le jour grâce au travail et à la collaboration des Services de l'Administration : le site Internet « Infochantiers », qui facilite grandement la mobilité en Principauté, et l'application mobile « Monaco Welcome », qui simplifie l'accès à l'information pour l'installation et la vie quotidienne.

Responsable, comme l'interdiction des sacs en plastique à usage unique, mesure audacieuse mais essentielle pour l'environnement qui est désormais une réalité, alors que le Défi Solidaire pour lequel vous avez été sollicités durant un mois est une véritable réussite.

Nous travaillons aussi pour la saison estivale monégasque : nous parlerons ainsi de la programmation de la Direction des Affaires Culturelles, l'accueil et l'information mis en place par la Direction du Tourisme et des Congrès, et la gestion des emplois saisonniers par la Direction du Travail.

Dans ce numéro, également : les résultats des élections pour les Commissions Paritaires.

Bonne lecture à tous !



LE TWEET DU MOIS

Gouvernement Monaco
Une #minutedesilence a été observée à Monaco à midi pour les victimes de l'attentat de Nice. #weprayfornice



LE GESTE ECORESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chauffage et la climatisation représentent le 1^{er} poste de consommation d'énergie des bâtiments de l'Etat.

Durant l'été, j'évite donc la climatisation, ou je la règle au maximum 3 ou 4 °C en dessous de la température extérieure et je ne descends pas en dessous de 23 °C.



Je règle le thermostat de ma climatisation à 23°C et pas plus bas !

Etre écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.



RECENSEMENT : VISITE DU MINISTRE D'ETAT A L'IMSEE

Alors que débute le traitement des données récoltées lors du recensement de la population, Serge TELLE a rendu visite aux équipes de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE) le 13 juillet. Son Directeur, Lionel GALFRE, a ainsi pu présenter l'opération et son organisation au Ministre d'Etat. Ce dernier s'est par ailleurs entretenu avec plusieurs Agents Recenseurs et Chefs de Secteur.

RESSOURCES HUMAINES

LES RESULTATS DES ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS PARITAIRES



Présidées par le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, les Commissions Paritaires assurent un rôle représentatif et consultatif. Se réunissant au moins une fois par an, elles traitent des questions d'ordre individuel.

A la suite des élections qui se sont déroulées du 18 au 21 avril, sont nommés, pour une période de 3 ans à partir du 17 juin, les membres des Commissions Paritaires suivants (Arrêté Ministériel n° 2016-338 du 24 mai 2016) :

Pour la Catégorie « A » :
En qualité de membres titulaires représentant l'Administration :

- Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, ou son représentant, Président ;
- Marc VASSALLO, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
- Sophie VATRICAN, Directeur du Budget et du Trésor ;

- Jean-Pierre DEBERNARDI, Secrétaire Général du Département de l'Intérieur.

En qualité de membres titulaires représentant les fonctionnaires :

- Christophe ORSINI, Directeur de l'Habitat ;
- Romain LOULERGUE, Chef de Division au Contrôle Général des Dépenses ;
- Pierre CELLARIO, Proviseur du Lycée Albert 1^{er} ;

- Alicia PALMARO, Infirmière au Centre Médico-Sportif relevant de la Direction de l'Action Sanitaire.

En qualité de membres suppléants représentant l'Administration :

- Jean-Luc MERLINO, Conseiller Technique au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé ;
- Isabelle ROUANET, Conseiller Technique

- au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ;

- Ingrid BRYCH, Chef de Section à la Direction du Budget et du Trésor ;
- Bernard FRASCARI, Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

En qualité de membres suppléants représentant les fonctionnaires :

- Florence LARINI-NEGRI, Chargé de Mission au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ;
- Florence BOUVIER, Chef de Division à la Direction du Tourisme et des Congrès ;
- Nadine LANARI, Professeur d'Économie et de Gestion Administrative certifié dans les établissements d'enseignement ;
- Karin MONTECUCCO, Conseiller d'Éducation dans les établissements d'enseignement.

Pour la Catégorie « B » :
En qualité de membres titulaires représentant l'Administration :

- Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, ou son représentant, Président ;
- Jean-Luc MERLINO, Conseiller Technique au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé ;
- Sophie VATRICAN, Directeur du Budget et du Trésor ;
- Jean-Pierre DEBERNARDI, Secrétaire Général du Département de l'Intérieur.

En qualité de membres titulaires représentant les fonctionnaires :

- Maria DERI, Chef de Bureau au Secrétariat Général du Gouvernement ;

- Corinne ROSSIGNOL-VALERI, Jardinière d'enfants dans les établissements d'enseignement ;
- Frédéric ROMERSI, Capitaine de Police à la Direction de la Sécurité Publique ;
- Sandrine FERRERO, Attaché au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene relevant de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales.

En qualité de membres suppléants représentant l'Administration :

- Marc VASSALLO, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
- Isabelle ROUANET, Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ;
- Ingrid BRYCH, Chef de Section à la Direction du Budget et du Trésor ;
- Bernard FRASCARI, Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

En qualité de membres suppléants représentant les fonctionnaires :

- Nathalie ALBALADEJO, Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique ;
- Angélique TRINQUIER, Maître-Nageur-Sauveteur dans les établissements d'enseignements ;
- Frédéric AZNAR, Capitaine de Police à la

- Direction de la Sécurité Publique ;
- Jean-Marc FARCA, Brigadier-Chef de Police à la Direction de la Sécurité Publique.

Pour la Catégorie « C » :
En qualité de membres titulaires représentant l'Administration :

- Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, ou son représentant, Président ;
- Jean-Luc MERLINO, Conseiller Technique au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé ;
- Sophie VATRICAN, Directeur du Budget et du Trésor ;
- Jean-Pierre DEBERNARDI, Secrétaire Général du Département de l'Intérieur.

En qualité de membres titulaires représentant les fonctionnaires :

- Laetitia MARTINI, Secrétaire-Hôtesse au Secrétariat Général du Gouvernement ;
- Orlando BERNARDI, Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique ;
- Manuel VITALI, Employé de Bureau à la Direction de la Communication ;
- Jean-Charles GASTAUD, Garçon de Bureau au Secrétariat Général du Gouvernement.

En qualité de membres suppléants représentant l'Administration :

- Marc VASSALLO, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;

- Isabelle ROUANET, Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ;
- Ingrid BRYCH, Chef de Section à la Direction du Budget et du Trésor ;
- Bernard FRASCARI, Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

En qualité de membres suppléants représentant les fonctionnaires :

- Fanny SCARLOT, Secrétaire-Hôtesse au Secrétariat Général du Gouvernement ;
- Jean-Albert VASSE, Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique ;
- Cédric BOVINI, Employé de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès ;
- Claudine AGLIARDI, Aide-maternelle dans les établissements d'enseignement.



NOMINATION

STEPHAN BRUNO A LA TETE DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE ET DE L'INFORMATION AUX USAGERS



Depuis le 11 juillet, Stephan BRUNO est Directeur de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU).

Après avoir travaillé pendant 15 ans pour la Société des Bains de Mer dans les domaines du contrôle

de gestion et de la gestion de trésorerie, il a occupé un poste de Conseiller Technique au Conseil National avant de rejoindre le Ministère d'Etat en 2011, où il est chargé du suivi du processus de modernisation de l'Etat.

Le Gouvernement Princier et l'équipe du JDA lui adressent toutes leurs félicitations et lui souhaitent tous leurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

ATTRACTIVITE

NOUVELLE MISSION POUR HENRI FISSORE

Afin de poursuivre les efforts déjà entrepris en termes d'attractivité, le Ministre d'Etat a confié à Henri FISSORE, Ambassadeur en Mission auprès de lui, le soin de mettre en cohérence l'action des entités publiques et parapubliques qui agissent dans ce domaine.



Henri FISSORE est en charge de donner une nouvelle impulsion au renforcement de l'attractivité.

Serge TELLE continue à mettre en œuvre les souhaits exprimés par S.A.S. le Prince Souverain dans Sa Feuille de route en donnant une nouvelle impulsion à l'attractivité économique : la nomination

d'Henri FISSORE à la tête de cette nouvelle mission va effectivement développer les progrès en la matière grâce à l'établissement d'une meilleure lisibilité des actions des acteurs concernés, ce qui permettra de les conjuguer efficacement.

En effet, celui-ci est chargé de dresser un bilan des activités de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC), du « Monaco Economic Board » (MEB), du « Monaco Private Label » ou encore du Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA) et, au-delà, tel que le précise la lettre de mission du Ministre d'Etat, « d'établir des recommandations destinées à

rationaliser, à mieux coordonner et à amplifier les initiatives de ces différentes entités ».

Ce travail devra être mené en liaison avec les différents Conseillers de Gouvernement.



NOUVELLE MISSION POUR MICHEL BOUQUIER

Le Ministre d'Etat a par ailleurs chargé Michel BOUQUIER, animateur du « Monaco Private Label », d'assurer également le suivi et l'accompagnement du processus d'installation d'entreprises et de particuliers de haut niveau en Principauté.

SECRETARIAT PARTICULIER DU MINISTRE D'ETAT

SABRINA DESARZENS SUCCEDE A BERNADETTE TRINQUIER



Bernadette TRINQUIER (sur la photo, au centre, à gauche de Serge TELLE), entrée dans l'Administration en 1999 et Chef du Secrétariat Particulier du Ministre d'Etat depuis 2006, a pris sa retraite. Ce départ a donné lieu à une cérémonie en la résidence du Ministre d'Etat le 18 mai en présence de nombreux invités.



Bernadette TRINQUIER est remplacée à ce poste par Sabrina DESARZENS. Entrée dans l'Administration en 1998 à l'Inspection Médicale des Scolaires, cette dernière a été nommée à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique en 2004 avant d'être mise à disposition de la Fondation Prince Albert II en 2006 en qualité d'assistante de S.E. M. Bernard FAUTRIER.

NOMINATION

LEONORE MORIN REJOINT LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION



Depuis le 13 juin, Léonore MORIN est Chef de Section chargé des fonctions d'Adjoint au Directeur de la Communication.

Après une entrée dans l'Administration en 2009, par le biais de la Formation Supérieure

d'Administrateur, suivie de stages dans la Fonction Publique (notamment à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique), elle a intégré le Secrétariat Général du Ministère d'Etat en 2011. Elle y a été Admi-

nistrateur, puis Chef de Section.

Le Gouvernement Princier et l'équipe du JDA lui adressent toutes leurs félicitations et lui souhaitent tous leurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

INTERVIEW

RICHARD MARANGONI, DIRECTEUR DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

Richard MARANGONI fait montre d'un parcours exceptionnel : entré à la Direction de la Sûreté Publique en tant qu'Agent de Police, il en a en effet gravi tous les échelons jusqu'à en prendre la tête en mars, devenant ainsi, de surcroît, le 1^{er} Monégasque à assurer cette responsabilité. Entretien avec un homme méritant qui a voué sa vie à la sécurité de son pays.

Quel est votre sentiment après l'officialisation de votre nomination au poste de Directeur de la Sûreté publique ?

C'est un grand honneur car j'ai bâti toute ma carrière au sein de la Sûreté Publique, mais aussi suivi les traces de mon père, qui y était entré en 1964. C'est surtout une immense fierté d'être le 1^{er} Monégasque à ce poste et d'avoir été nommé par S.A.S. le Prince Souverain. Je vais m'appliquer à ne pas le décevoir, ainsi que Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, qui m'a toujours beaucoup soutenu. Je suis par ailleurs très fier de compter mon fils aîné dans nos rangs - il est Lieutenant de Police. Il représente ainsi la 3^e génération à la Sûreté Publique.

Quels sont les souvenirs les plus marquants de votre carrière ?

La disparition du Prince Rainier III, l'Avènement de S.A.S. le Prince Albert II, le Mariage de L.L.AA. SS. le Prince Albert II et la Princesse Charlene et, bien sûr, la Naissance et le Baptême des Enfants Princiers.



Richard MARANGONI, Commissaire Divisionnaire de Police et Directeur de la Sûreté Publique.

“ Je resterai toujours le même homme, attaché à l'intérêt général, mais aussi aux qualités de travail des personnels ”

Ces événements forts en émotion, que j'ai vécu en tant que Monégasque et fonctionnaire de Police, ont impliqué toutes les Institutions de la Principauté et généré de très importants services d'ordre auxquels j'ai participé.

Quels sont vos grands dossiers en cours et à venir ?

La Loi sur la Sécurité Nationale a demandé de nombreuses réunions avec le Gouvernement et le Conseil National pour la préparation de ce texte majeur.

Nous sommes en outre en train de préparer le projet Sûreté Publique 2020, ce qui entraîne une réflexion de fond sur les ressources humaines, techniques et technologiques.

Celles-ci doivent en effet évoluer. Nous ne pouvons plus vivre sur nos acquis. Les événements internationaux sont de plus en plus nombreux et nous obligent à être plus vigilants.

De plus, la criminalité organisée évolue. Il faut donc pouvoir répondre aux sollicitations multiples et diverses. Quoi qu'il en soit, il faut faire preuve de beaucoup d'humilité, se remettre en question tous les jours, et penser à moyen et long terme.

En somme, nous travaillons au quotidien pour conserver le haut niveau de sécurité à Monaco et garder de bonnes conditions de travail pour les fonctionnaires de Police.

Comment se sont passés vos 1^{ers} Grands Prix en tant que Directeur de la Sûreté Publique ?

Les Grands Prix Historique et de F1 se sont très bien passés. Il s'agit de mani-

festations rodées. Et c'est justement pour cela qu'il faut être particulièrement attentif. La vigilance et le professionnalisme de tous ont permis d'appréhender cette période intense avec efficacité malgré les difficultés rencontrées. Toutes les mesures de sécurité mises en place ont été efficaces. C'est pour nous la meilleure des récompenses.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux fonctionnaires de Police placés sous votre autorité ?

Notre responsabilité est grande et je suis heureux de m'appuyer sur les fonc-

tionnaires en place à la Sûreté Publique.

Je veux être proche d'eux, à l'écoute et soucieux de leurs difficultés. Je serai cependant toujours exi-

geant, attaché au respect de la personne humaine, à l'éthique professionnelle, à la loyauté et à la probité.

Je suis fier d'être à la tête de la Direction de la Sûreté

Publique et je resterai toujours le même homme, attaché à l'intérêt général, mais aussi aux qualités de travail des personnels.

Un parcours professionnel remarquable

Intégrant la Sûreté Publique en 1984 en qualité d'Agent, Richard MARANGONI est nommé Inspecteur la même année, puis Inspecteur principal en 1995 et Inspecteur Divisionnaire en 1999. En 2004, il devient Chef de la Division de l'Administration et de la Formation, avant de suivre une formation à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or pour accéder au poste de Commissaire de Police en 2006. Il prend ensuite la tête de la Division de Police Urbaine en 2011, et devient Directeur-Adjoint de la Sûreté Publique en 2013. Enfin, il est nommé Commissaire Divisionnaire de Police en 2015, et Directeur de la Sûreté Publique le 3 mars 2016.

COMPETENCES

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS SE FORME A L'IMAGERIE THERMIQUE

Les 6 et 7 juin, 9 Sapeurs-Pompiers du Corps ont participé, au Centre de Secours de la Condamine, à une formation sur l'imagerie thermique dispensée par Yves DOYON, Pompier Instructeur en imagerie thermique au Québec. Celle-ci s'est notamment composée de nombreux cas pratiques facilitant l'interprétation de l'image thermique.

La thermographie en incendie est un nouvel outil technologique, à la disposition des Sapeurs-Pompiers, leur permettant de rechercher plus rapidement une victime dans les fumées d'un incendie.



CULTURE

L'ORGANISATION DE LA SAISON ESTIVALE DE LA DAC

Enrichissant l'offre musicale et théâtrale en Principauté, la programmation estivale de la Direction des Affaires Culturelles (DAC) permet à ses équipes de participer pleinement à l'activité artistique locale. Un travail de terrain qui légitime son rôle de tutelle des entités culturelles et garantit son expertise.

La 1^{ère} étape de l'organisation de la saison estivale de la DAC consiste en l'élaboration de la programmation (voir encadré) : cette dernière est confiée, pour le Festival International d'orgue, à Olivier VERNET, organiste titulaire du grand orgue de la Cathédrale et Directeur artistique du Festival, et à Jo BULITT pour la saison du Théâtre du Fort Antoine. Puis, plusieurs mois avant le début des 2 événements, elle est soumise, pour étude, à l'équipe administrative et technique de la DAC avant d'être validée par la Direction - Jean-Charles CURAU, Directeur, et Françoise GAMERDINGER, Directeur Adjoint.

Viennent ensuite les préparatifs administratifs : Julien BURLE, Chef de Section, et Emmanuelle XHROUET, Administrateur Principal, chacun en charge d'un événement, travaillent en étroite collaboration avec MM. VERNET et BULITT pour :

- prendre contact avec les artistes ;
- établir les contrats artistiques ;
- assurer le suivi du budget de chaque manifestation ;
- planifier la communication ;
- réserver les hébergements ;
- assurer l'accueil lors des concerts et représentations.

La partie technique, elle, est assurée par Jean-Michel BIANCHI, Responsable Technique des Equipements Culturels : anticipation et résolution des questions techniques liées au montage des spectacles et organisation des concerts, et supervision d'une équipe de techniciens (vidéo, son, lumière...).

D'autres Services sont par ailleurs sollicités, parmi lesquels le Contrôle Général des Dépenses pour l'élaboration des contrats artistiques, la Direction du Budget et Trésor pour le paiement des cachets artistiques et les

défraiements, la Direction de l'Aménagement Urbain pour l'aménagement des espaces,

ou encore la Direction de la Communication pour la médiation.



La programmation estivale 2016

Festival International d'orgue - 11^e édition : du 26 juin au 21 août en la Cathédrale de Monaco. Renseignements et programme : www.festivalorguemonaco.com

Théâtre du Fort Antoine - 46^e édition : du 11 juillet au 15 août au Bastion du Fort Antoine. Renseignements et programme : www.theatrefortantoine.com

L'ACTU EN IMAGE

LES ARTS DU CIRQUE A L'HONNEUR A L'ECOLE DE FONTVIEILLE

Mené par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec le Festival International du Cirque de Monte-Carlo (dont le 40^e anniversaire a eu lieu en janvier), le dispositif pédagogique « Arts du Cirque et Patrimoine » a permis d'initier, au travers de diverses activités, 900 élèves monégasques de classes de maternelle et primaire. Dans le cadre de cette initiative, une exposition constituée de créations artistiques variées (peintures, sculptures, représentations scéniques, mimes...) a ainsi été réalisée par les élèves de l'école de Fontvieille. Afin de rendre hommage à leur implication, Isabelle BONNAL, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et Armelle BORRO, Responsable du Centre de Formation Pédagogique, ont découvert cette exposition le 3 juin.



INITIATIVE

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL MONEGASQUE

Depuis maintenant plusieurs années, la Principauté est engagée dans l'élaboration d'un inventaire de son patrimoine culturel immatériel dont la coordination est assurée par la Direction des Affaires Culturelles (DAC). Point d'étape sur cette importante action pour l'héritage local. Et définition du patrimoine culturel immatériel.



Parmi son patrimoine culturel immatériel, la Principauté compte les festivités de Sainte-Dévote (26 et 27 janvier).

En effet, les acteurs de la société civile (associations et groupements), en collaboration étroite avec les acteurs institutionnels, ont un rôle primordial à jouer dans l'identification et la formulation des éléments qui constituent ce patrimoine. Leur contribution à ce groupe de travail est donc essentielle pour le bon déroulement de la démarche engagée.

La DAC, qui coordonne ces travaux, pourra ainsi procéder à la mise en ligne de l'inventaire, sur le portail Internet du Gouvernement Princier, à l'automne prochain.

Tout commence en 2007 avec l'adhésion de la Principauté à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée par l'UNESCO 4 ans plus tôt. Puis, en 2014, le 1^{er} rapport périodique sur la mise en œuvre de cette Convention est remis. Sous l'impulsion conjointe de la DAC, de la Délégation Permanente auprès de l'UNESCO et de la Commission nationale monégasque pour l'UNESCO, un groupe de travail est alors constitué dans le but de procéder à l'identification des éléments du patrimoine culturel immatériel présents à Monaco, ainsi qu'à la rédaction des fiches d'inventaire.

La formation de ce groupe est assurée par le Dr Chiara BORTOLOTTI, anthropologue, titulaire de la chaire ANR « UNESCO frictions: heritage-making across global governance » à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris), et appartenant au réseau de « facilitateurs » de l'UNESCO. Missionnée pour apporter son expertise auprès des groupements et institutions œuvrant en faveur de la préservation du patrimoine immatériel, elle apporte des éclairages sur le travail attendu et l'implication de chacun dans la constitution de l'inventaire.

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?

Le patrimoine immatériel, par opposition au patrimoine matériel (monuments et objets), désigne l'ensemble des traditions et expressions orales (y compris la langue), des rituels et coutumes, des pratiques sociales, des connaissances, des savoir-faire (notamment liés à l'artisanat traditionnel), des représentations, et des arts du spectacle (musique, danse, théâtre...) qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et se transmet ainsi de génération en génération.

Leur connaissance, leur sauvegarde et leur mise en valeur présentent un intérêt public. « Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante », écrit par ailleurs l'UNESCO sur son site Web.

TOURISME

COMMENT LA DTC PREPARE L'ACCUEIL ET L'INFORMATION TOURISTIQUE ?

Face à l'afflux de touristes en période estivale, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) ouvre des points d'informations supplémentaires afin d'accroître sa capacité à les renseigner. Des dispositifs qui nécessitent notamment le recrutement et la formation de personnels dédiés.



4 points d'informations, en plus des 2 bureaux d'accueil de la DTC, sont à la disposition des touristes de la Principauté durant la saison estivale.

La DTC, qui compte déjà 2 bureaux d'accueil permanents (à la Direction, sur le boulevard des Moulins, et à la gare SNCF), met en service durant tout l'été des points d'informations au niveau du Jardin Exotique (à l'entrée de Monaco), du Parking des Pêcheurs et de la digue flottante (ouvert à chaque escale de croisière), ainsi que sur le Quai Albert 1^{er} et l'allée Lazare Sauvaigo (l'une des sorties de la gare). « Pour cela, nous lançons une campagne d'embauche d'hôtes et d'hôtes estivaux dès le début de l'année », indique Nathalie BERUTTI, responsable des bureaux d'informations de la DTC.

« A la suite de la publication d'avis de recrutement dans le Journal Officiel, des candidatures sont retenues par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique puis communiquées à Florence BOUVIER, Directeur de l'Administration Générale et responsable des Ressources Humaines au sein de la DTC. » Cette dernière et Mme BERUTTI mènent alors des entretiens pendant lesquels sont notamment mesurées les connaissances des candidats sur la Destination et leur maîtrise des langues étrangères.

« Ceux qui sont sélectionnés suivent ensuite une formation théorique à mes côtés et une formation pratique avec nos hôtes, au contact des touristes, avant d'être répartis dans les différents points d'informations. » Parmi les 80

personnes recrutées (pour des missions allant de 15 jours à 1 mois), certaines sont par ailleurs envoyées, à la rencontre des visiteurs, dans plusieurs quartiers touristiques de la Principauté dépourvus de ces points (notamment Monaco-Ville). « Ces hôtes et hôtes dits itinérants sont clairement identifiables grâce à un polo rouge siglé. »

MESURE DES RESULTATS

Afin d'évaluer l'efficacité de ces initiatives, la DTC réalise des statistiques : « Pour chaque point d'informations, nous récoltons et analysons des données - nombre de personnes renseignées, nationalités rencontrées, types d'indications fournies, nombre de plans livrés... - qui nous permettent d'améliorer constamment le service et la formation de ces employés saisonniers ».

« Monaco Green Days »

Autre initiative estivale de la DTC : du 16 au 31 juillet, la Cellule Tourisme Responsable dirigée par Estelle ANTOGNELLI lance les « Monaco Green Days », durant lesquels les partenaires de la Destination proposeront diverses animations de sensibilisation à l'environnement (visites pédestres, en vélos électriques, visites de jardins, de l'aire marine protégée du Larvotto, ateliers pour enfants, dégustations...).

NOUVEAU

LE WELCOME OFFICE LANCE L'APPLICATION « MONACO WELCOME »

Confiée au Welcome Office, la création de l'application « Monaco Welcome », qui fournit toutes les informations nécessaires à l'installation et à la vie quotidienne en Principauté, a nécessité un important travail d'inventaire et de développement. Détails.

Idee émise par le Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA) et validée par le Gouvernement Princier, l'application « Monaco Welcome » a été élaborée en un an. Le Welcome Office a tout d'abord consulté - sur la base d'un cahier des charges précis - 24 entreprises monégasques du secteur de la communication et/ou des nouvelles technologies. C'est la S.A.M. Monaco Informatique Service qui a été retenue, sur des critères de sélection budgétaires et techniques tels que la prise en

main rapide pour l'utilisateur, la facilité de gestion en back office, le rapport qualité/prix, ainsi que le développement de fonctionnalités variées.

Une fois le menu de l'appli défini, le Welcome Office a recensé les informations à délivrer dans chaque chapitre. A cette occasion, de nombreux contacts ont été établis tant auprès des entités privées qu'auprès des Services administratifs tels que la Direction du Tourisme et des Congrès pour le calendrier des événements, la Direction de l'Action Sanitaire pour la liste des professionnels de santé, la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité pour la géolocalisation des escaliers et ascenseurs, et la Direction de la Communication pour les photos et flux d'actualités. L'appli est disponible dans les stores en versions iOS et Android, en français, anglais et italien.



Afin de maintenir l'outil attractif et à jour, le Welcome Office réfléchit d'ores et déjà à de nouvelles évolutions. Les lecteurs du JDA pourront d'ail-

leurs formuler des suggestions de nouvelles infos ou idées dans la rubrique « Contact et rendez-vous » de l'appli.

L'ACTU EN IMAGE

LE MINISTRE D'ETAT VISITE L'ENTREPRISE BETTINA

Serge TELLE a visité le 19 mai l'entreprise Bettina, spécialiste de l'association très spécifique d'étoffes et de maille et fournisseur, entre autres, des Maisons Hermès et Chanel depuis 1954. Il a été accueilli par Philippe PRUD'HOMME, son Directeur Général, et accompagné de Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, ainsi que de Serge PIERRYVES, Directeur de l'Expansion Economique.

C'est en effet la Division du Développement et du Financement de l'Economie, au sein de la Direction de l'Expansion Economique, qui organise depuis 2011 ces visites que le Ministre d'Etat souhaite poursuivre, marquant l'attachement du Gouvernement Princier au maintien d'une industrie d'excellence et de savoir-faire en Principauté.



INTERVIEW

LARA ENZA, DIRECTEUR DE L'OFFICE DES EMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

Dans le précédent numéro du JDA, nous vous avons exposé les différents pôles et les missions de l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP). Cette fois, Lara ENZA, son Directeur, nous a accordé un entretien afin de nous présenter plus spécifiquement l'élaboration du programme philatélique et la commercialisation des timbres.



Lara ENZA est Directeur de l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) depuis le 1^{er} janvier.

Comment le programme philatélique de l'OETP est-il établi ?

Toutes les phases d'élaboration sont soumises à l'approbation de S.A.S. le Prince Souverain par l'intermédiaire de la Commission Consultative des Collections Philatélique et Numismatique. En 1^{er} lieu, se décident les thèmes des timbres, qui doivent commémorer les grands événements monégasques, les dates anniversaires symboliques et valoriser le patrimoine de la Principauté, et dont

de nombreuses demandes émanent d'organismes ou d'associations. Vient ensuite la réalisation du visuel, que

« Les thèmes des timbres doivent commémorer les grands événements monégasques et valoriser le patrimoine de la Principauté »

l'OETP confie à des artistes locaux ou étrangers, voire effectue parfois en interne. En fonction de la technique d'impression retenue, des essais de couleurs sont réalisés.

Ainsi, une cinquantaine de nouveaux timbres sont émis chaque année. Leur tirage est limité afin de favoriser

un épuisement naturel et de maintenir l'attrait des collectionneurs. L'émission et le retrait font par ailleurs l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Comment les impressions de timbres sont-elles assurées ?

Selon l'application de la Convention franco-monégasque du 18 mai 1963 qui régit notamment les relations postales entre les 2 pays, l'impression des timbres monégasques est assurée par l'Administration française, en l'occurrence l'imprimerie de Phil@poste, branche de La Poste française. Le choix de la technique d'impression - taille-douce, héliogravure ou offset - s'opère en fonction du visuel et de la thématique.

Comment les timbres sont-ils commercialisés ?

Ils sont vendus :
 • auprès des abonnés (environ 12.000) et clients de l'OETP ;
 • dans les 3 guichets philatéliques de l'OETP : Fontvieille (avenue Albert II), Monaco-ville et Palais de la Scala ;
 • au Musée des Timbres et des Monnaies ;
 • sur le site Web de l'OETP (www.oetp-monaco.com) ;
 • dans les bureaux de poste de Monaco ;
 • dans certains guichets philatéliques français ;

- auprès des négociants monégasques en philatélie ;
- lors d'expositions philatéliques internationales auxquelles l'OETP participe (environ 6 par an) ;
- lors d'événements locaux (Grand Prix, Monte-Carlo Rolex Masters, Festival du Cirque...) pendant lesquels l'OETP dispose d'un stand de vente.

Quel est le rôle de l'OETP dans l'organisation de l'événement philatélique international MonacoPhil ?

Evènement bisannuel, MonacoPhil est organisé par l'OETP et le Club de Monte-Carlo avec la participation du Musée des Timbres et des Monnaies. Il s'articule autour de 3 temps forts :

l'exposition des « 100 timbres et documents philatéliques parmi les plus rares du monde », une exposition collective thématique et, enfin, une exposition commerciale à l'Espace Léo Ferré, entièrement gérée par l'OETP, regroupant une soixantaine d'exposants internationaux. L'organisation débute plus d'un

an à l'avance et mobilise l'ensemble du personnel.

Pour l'occasion, l'OETP émet des timbres spécifiques et des encarts exclusifs proposés au grand stand de vente dont il dispose.

LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

Les 1^{er} et 24 juin, l'Office des Emissions de Timbres-Poste a procédé aux mises en vente des timbres suivants :

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

L'Euro 2016 s'est déroulé en France du 10 juin au 10 juillet.



Dessin : Jean-Paul VERET-LEMARINIER
 Impression : Héliogravure
 Format du timbre : diamètre 32 mm
 Tirage : 50.000 timbres-poste
 Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
 Tarif : 1 €

SEPAC - LES SAISONS

Cette année, le thème des émissions des Administrations postales membres de la SEPAC (Small European Postal Administration Cooperation) est « les saisons ». Le timbre monégasque offre une vision très poétique du Rocher.



Dessin : Joël TCHOBANIAN
 Impression : Offset
 Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
 Tirage : 50.000 timbres-poste
 Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
 Tarif : 1 €

JEUX OLYMPIQUES D'ETE RIO 2016

Lors des 1^{ers} Jeux Olympiques d'été en Amérique du Sud, la Principauté présentera des compétiteurs dans 6 disciplines : l'athlétisme, l'aviron, la gymnastique artistique, le judo, le taekwondo et la voile.



Dessin : David MARASKIN
 Impression : Offset
 Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
 Tirage : 50.000 timbres-poste
 Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
 Tarif : 1,25 €

CENTENAIRE DES FOUILLES A LA GROTTA DE L'OBSERVATOIRE

L'année 2016 marque le centenaire des 1^{ères} fouilles réalisées à la grotte de l'Observatoire du Jardin exotique, qui ont mis en évidence les plus anciennes traces d'occupation humaine à Monaco.



Dessin et gravure : Yves BEAUJARD
 Impression : Taille-douce 3 couleurs
 Format du timbre : 52 x 31,77 mm horizontal
 Tirage : 45.000 timbres-poste
 Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
 Tarif : 1,60 €

Ces timbres sont en vente à l'Office des Timbres, au Musée des Timbres et des Monnaies, dans les bureaux de poste et les guichets philatéliques de la Principauté, auprès des négociants monégasques en philatélie, ainsi qu'au Musée de la Poste et au Carré d'Encre à Paris. Ils sont proposés à nos abonnés et clients, conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la 2^e partie 2016.

MODE D'EMPLOI

LA GESTION DES EMPLOIS SAISONNIERS EN PRINCIPAUTE

En amont et pendant toute la saison estivale, le Service de l'Emploi de la Direction du Travail se mobilise afin de répondre aux besoins, alors croissants, des employeurs. Un travail conséquent, compte tenu de l'importance de l'activité touristique en Principauté durant l'été, qui débute dès le début de l'année.



En Principauté, 56 % des offres d'emploi annuelles du secteur de l'hôtellerie-restauration concernent le travail saisonnier.

La saison estivale engendre un véritable boum pour le marché de l'emploi monégasque, en particulier dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du commerce, qui proposent respectivement entre mars et juillet 56 % et 49 % de leurs offres. L'accroissement de la demande concerne également les métiers d'accueil ou ceux liés aux événements ponctuels. Enfin, plus largement, nombreuses sont les entreprises (notamment du secteur bancaire) à embaucher durant cette période pour pallier les départs en congés de leurs collaborateurs.

Dans ces conditions, le Service de l'Emploi est particulièrement sollicité : « Les offres d'emploi saisonnier concernant toutes les catégories de demandeurs inscrits, l'ensemble de notre personnel est mobilisé, d'autant que cette gestion implique un surcroît d'activité en matière d'analyse et d'édition de permis de travail », indique Sophie VINCENT, Directeur Adjoint du Travail.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

Les collaborateurs du Service de l'Emploi enregistrent les offres saisonnières, puis

identifient et convoquent les demandeurs pouvant y répondre. « Un suivi précis et quotidien de chaque

recrutement est ensuite effectué, jusqu'à l'édition du permis de travail, tout en veillant au respect de la priorité d'emploi dans le choix des candidats », poursuit Mme VINCENT, précisant qu'« il y a toujours plus de candidats que d'offres ».

Etant donné que la plupart des établissements hôteliers commencent à recruter dès le début de l'année, le Service de l'Emploi gère ce pic de recrutements à partir de janvier. « Et nous y travaillons jusqu'en août, voire au-delà, des offres d'emploi étant proposées toute la saison pour répondre aux besoins de dernière minute ou aux remplacements de candidats qui se désistent. »

Les 3 types de salariés saisonniers :

- Des salariés de l'hôtellerie-restauration qui occupent souvent le même poste auprès du même employeur d'une année sur l'autre, et qui travaillent ainsi quasi exclusivement en saison.
- Des étudiants en quête d'un « job d'été » pour financer leurs études, ou des jeunes cherchant à étoffer leur CV. Ceux-ci sont plus particulièrement pris en charge par la Cellule Emploi-Jeunes et Mélissa FRATACCI, son Administrateur.
- Des demandeurs d'emploi ne trouvant pas de poste durable et occupant un travail temporaire en attendant qu'une offre plus pérenne se présente à eux.

INTERVIEW

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DU TRIBUNAL DU TRAVAIL

Le Tribunal du Travail est chargé de régler les conflits nés à l'occasion de l'exécution ou de la rupture des contrats de travail. Sa Secrétaire en Chef, Catherine CATANESE, nous a exposé au cours d'un entretien ses attributions, son organisation et son fonctionnement.



Aux côtés de S.A.S. le Prince Souverain, Jacques WOLZOK, Président du Tribunal du Travail (à droite), et Karim TABCHICHE, Vice-Président (à gauche), lors de la célébration du 70^e anniversaire de la création de l'Institution qui a eu lieu à l'Hôtel Hermitage le 23 mai.

Dans quels cas le Tribunal du Travail est-il compétent ?

Il est compétent dans le cas d'un différend opposant l'employeur et son salarié dans un établissement situé en Principauté - si le travail est effectué hors de tout établissement, sa compétence territoriale est fixée par le lieu où l'engagement a été contracté - ou d'un différend né entre salariés à l'occasion du travail. Il est par ailleurs compétent en matière de conflits collectifs et de résolutions et contestations relatives au contrat d'apprentissage. Il dispose enfin des Commissions administratives C.A.R. et C.A.R.T.I., qui examinent en dernier ressort les contestations élevées contre les décisions rendues par le Directeur de la Caisse Autonome des Retraites.

Comment est-il composé ?

Le Tribunal du Travail est composé de 24 membres salariés et 24 membres employeurs, lesquels sont proposés sous forme de listes par les syndicats patronaux et ouvriers. Ils sont ensuite désignés par

pour 3 ans et sont toujours rééligibles.

Quel travail est réalisé par le Secrétariat ?

Le Secrétariat dépend administrativement du Département des Affaires Sociales et de la Santé. Il organise le fonction-

Comment la procédure se déroule-t-elle ?

Les affaires sont traitées en 2 temps : le préliminaire de conciliation et la phase de jugement, qui intervient si la conciliation n'a pas abouti à un accord. Le bureau de conciliation, composé d'un salarié et d'un employeur, est saisi sur simple demande d'une des parties. Lors de séances non publiques, il tente de les rapprocher puis dresse un procès-verbal constatant l'accord ou les renvoyant devant le bureau de jugement. Ce dernier, présidé par le juge de paix assisté de 4 assesseurs - employeurs et salariés en nombre égal - siège en audience publique. Ses délibérations sont prises à la majorité absolue.

Diriez-vous que le Tribunal du Travail est au service de la justice sociale ?

La vocation du Tribunal du Travail est d'être une juridiction de proximité, accessible dans les meilleures conditions aux acteurs de la vie économique et sociale de la Principauté. Depuis sa création, il est devenu un acteur notable du maintien de la paix sociale à Monaco.

« Le Tribunal du Travail est devenu un acteur notable du maintien de la paix sociale à Monaco »

Ordonnance Souveraine pour une durée de 6 ans et sont renouvelables par moitié tous les 3 ans. Le Président et le Vice-Président - actuellement Jacques WOLZOK et Karim TABCHICHE - sont, eux, élus

nement du Tribunal du Travail et la gestion des différents assesseurs qui le composent, et archive également en double exemplaire tous les règlements intérieurs des sociétés monégasques.

COOPERATION HUMANITAIRE LES ACTIONS DU CHPG A L'ETRANGER

Depuis mars 2010, un Accord Cadre de Partenariat dans le domaine de la Coopération Humanitaire lie le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) et le Gouvernement Princier. Des projets sanitaires, pour la plupart portés par les médecins de l'établissement, peuvent depuis ainsi être menés dans les pays d'intervention de la Direction de la Coopération Internationale (DCI).



Une mission du Docteur Jacques RAIGA, Chef de Service Adjoint de Gynécologie-Obstétrique au CHPG (au centre), a été menée au Centre Hospitalier National de Pikine (Sénégal) en 2012.

Grâce à l'appui et aux financements de la DCI, le CHPG entreprend diverses actions en faveur de plusieurs pays en développement : « Notre activité dans ce domaine consiste en l'envoi de personnels médicaux et non médicaux en missions humanitaires, en l'accueil de stagiaires pour des formations au sein de notre hôpital et en l'acheminement de matériel neuf ou qui n'est plus utilisé », précise Chrystel GENOYER, Directeur Adjoint en charge de la Direction des Affaires Médicales, de la Coopération Internationale et de la Recherche.

ACTIONS AU SENEGAL...

En octobre 2011, le CHPG a signé un Accord Cadre qui le lie au Centre Hospitalier Universitaire Aristide Le Dantec, au Centre Hospitalier National (CHN) de Pikine et à l'Institut d'Hygiène et Social de Dakar. Objectif 1^{er} : aider à la mise en place d'une activité de chirurgie gynécologique par coelioscopie (technique opératoire permettant de réaliser des interventions chirurgicales à ventre fermé). « Et cette année, nous élargissons le partenariat avec un accompagnement au développement des activités de gynécologie obstétrique, de sénologie,

de pédiatrie et de néonatalogie du CHN de Pikine, et des activités d'endoscopie du Centre de Santé Philippe Maguilen Senghor de Dakar », ajoute Mme GENOYER.

Sont ainsi programmées, en 2016, 2 missions au CHN de Pikine, une mission de chirurgie gynécologique par coelioscopie (à laquelle participeront notamment le Docteur Jacques RAIGA, Chef de Service Adjoint de Gynécologie-Obstétrique et porteur du projet, et le Professeur Isabelle ROUQUETTE-VINCENTI, Chef de Service Anesthésie Réanimation) et une mission d'obstétrique (à laquelle participeront 2 sages-femmes).

« Par ailleurs, nous accueillons actuellement une sage-femme sénégalaise pour un stage de formation de 2 mois et ferons de même avec un médecin pédiatre à partir de septembre pour une période de 3 mois. » Enfin, ont été effectués au début de l'année le don et l'acheminement à Dakar d'une table d'accouchement, d'une table de réanimation pour nouveau-né en provenance du CHPG et d'une boîte d'instruments dédiés à la chirurgie par coelioscopie financée par le Gouvernement Princier.

... AU BURKINA FASO...

En juin, une mission en chirurgie orthopédique en lien avec



En 2014, le Professeur Nadir SAOUDI, Chef du Service Cardiologie du CHPG (au centre), était à l'Hôpital Ibn Tofail de Marrakech (Maroc) pour une mission d'implantation de pacemaker.

la Croix-Rouge Monégasque a été menée à l'Hôpital Saint Camille de Ouagadougou. Et en octobre, le Docteur Silvia PERLANGELI, Cardiologue au CHPG, devrait se rendre à l'Hôpital Saint Camille de Nanoro, accompagnée d'une infirmière, pour former du personnel médical et paramédical burkinabé au diagnostic et au traitement des pathologies cardiaques.

« Le service de cardiologie accueille en outre, depuis le mois de juin, un médecin cardiologue en provenance de

Ouagadougou pour un stage de formation de 3 mois. »

... POUR LA MAURITANIE ET LE MALI...

Le CHPG prévoit aussi d'accueillir un médecin mauritanien en provenance du Centre National d'Oncologie de Nouakchott pour une formation en oncologie de 3 mois, ainsi qu'un médecin anesthésiste réanimateur malien en provenance de l'Hôpital de Sikasso pour 2 mois.



La Coopération Humanitaire inclut également l'accueil, au CHPG, de stagiaires étrangers. Ici, Marie FALL, maîtresse sage-femme, et Omar CISSE, infirmier de bloc, tous 2 du Centre Hospitalier National de Pikine.

... AU MAROC...

Le Professeur Nadir SAOUDI, Chef du Service Cardiologie du CHPG, s'y rend chaque année pour une mission d'implantation de pacemaker. Il est accompagné d'un médecin cardiologue et d'une infirmière.

... POUR MADAGASCAR

« Cette année, nous initions un nouveau partenariat avec Madagascar avec l'accueil, pour 3 mois, d'un médecin en provenance de l'Institut Médical d'Antananarivo pour une formation en échographie cardiaque par le Docteur Jean-Paul RINALDI, Chef de Service Adjoint. »

MONACO COLLECTIF HUMANITAIRE

Le CHPG est également partie prenante du Monaco Collectif Humanitaire (MCH), collectif créé pour les 50 ans de S.A.S. le Prince Souverain et ayant pour but d'opérer des enfants issus de pays en développement dans lesquels leurs pathologies ne sont pas opérables. « En 2015, le Professeur Nadir SAOUDI a accueilli et opéré 5 enfants en provenance d'Algérie et du Maroc qui présentaient des troubles sévères du rythme cardiaque. En 2016, un jeune enfant de nationalité marocaine a déjà été opéré par ses soins. Et nous en attendons un 2^e dans les prochains mois. »

L'ACTU EN IMAGE

STEPHANE VALERI A DEJEUNE AVEC LES RESIDENTS DU CAP FLEURI

Comme chaque année, Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, s'est rendu le 23 juin à la Résidence du Cap Fleuri, maison de retraite située sur la commune de Cap-d'Ail, pour un déjeuner. Attaché à ces rencontres conviviales et échanges directs, il s'y est entretenu avec les pensionnaires et le personnel.



DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMENT L'INTERDICTION DES SACS EN PLASTIQUE A USAGE UNIQUE A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE ?

En vigueur depuis le 1^{er} juin, l'interdiction d'utilisation de certains sacs en plastique en Principauté est une mesure qui s'inscrit dans une démarche environnementale plus large dont le pilotage est assuré par la Direction de l'Environnement. Zoom sur les différentes étapes de mise en œuvre de cette décision.



La pollution des océans par les sacs en plastique est l'un des pires fléaux environnementaux.



Xavier ARCHIMBAULT, Administrateur Principal à la Direction de l'Environnement, pilote la démarche « Commerce Engagé ».

En 2014, le Gouvernement Princier lance la démarche « Commerce Engagé ». Objectif : favoriser les pratiques écoresponsables chez les producteurs, les commerçants et les consommateurs de la Principauté afin de réduire les productions de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre. L'interdiction des sacs en plastique à usage unique, importante source de pollution (une grande majorité des déchets présents dans l'environnement sont des plastiques), en est l'une des mesures phares.

Annoncée en mars 2015 par S.A.S. le Prince Souverain lors de la Conférence « Plastique en Méditerranée : au-delà du constat, quelles solutions ? », elle est désormais une réalité (voir détails dans l'encadré). Mais elle s'accompagnera rapidement d'autres actions concrètes.

La démarche « Commerce Engagé », qui vise à terme à mettre en œuvre un label en concertation avec les commerçants, prévoit en effet aussi, entre autres, l'intensification du tri des déchets, la promotion des circuits économiques courts

ou encore la réutilisation des emballages.

UNE DEMARCHE TRANSVERSALE

Le pilotage de cette démarche a naturellement été confié à la Direction de l'Environnement, et plus particulièrement à Xavier ARCHIMBAULT, Administrateur Principal au sein de la Division « Soutien-Indicateurs-Synthèses ». Il l'assure au travers d'un comité composé de représentants de l'Union des Commerçants et Artisans de Monaco, de la Mairie et de la Fondation Prince Albert II.

Cette mission nécessite toutefois également l'implication des 2 autres Divisions de la Direction de l'Environnement (Divisions « Énergie-Climat-Activités Urbaines » et « Patrimoine Naturel »), sollicitées pour leurs expertises respectives sur les impacts environnementaux, les émissions de gaz à effet de serre et les aspects juridiques.

Par ailleurs, le Welcome Office (Direction de l'Expansion Économique / Département des Finances et de l'Économie) et la Direction de l'Aménagement Urbain sont membres du comité de pilotage.

ET MAINTENANT ?

Après avoir rencontré, début 2015, plus de 200 commerçants pour constituer un diagnostic de référence sur leurs pratiques et attentes concernant diverses thématiques éco-

logiques, la Direction de l'Environnement va maintenant les accompagner dans la mise en place des différentes interdictions de sacs en plastique.

Une campagne de sensibilisation intitulée « un sac pour la vie » / « a bag for life » a en outre été lancée par la Direction de la Communication et le Gouvernement a décidé d'offrir à chaque foyer un sac

réutilisable en tissu (coton biologique). Ces sacs réutilisables, qui seront distribués par voie postale courant septembre, se révèlent effectivement être la meilleure alternative.

Sacs en plastique : l'interdiction en détails



- Depuis le 1^{er} juin, les commerçants ne peuvent plus distribuer de sacs de caisse à usage unique d'une épaisseur inférieure à 50 microns ou d'un volume inférieur à 25 litres (y compris ceux partiellement composés de plastique d'origine végétale) et de sacs en plastique fragmentables en microparticules.
- A partir du 1^{er} janvier 2017, seront interdits tous les autres sacs destinés à l'emballage de marchandises, exceptés ceux compostables en compostage domestique et constitués de 30 % minimum de matière biosourcée. Cette proportion augmentera progressivement jusqu'à 60 % en 2025.
- A partir du 1^{er} janvier 2020, seront par ailleurs interdits tous les ustensiles jetables de cuisine pour la table en plastique.

NOMINATION VIRGINIE NARDI, CHEF DE DIVISION



Depuis le 3 mai, Virginie NARDI est Chef de Division au sein du Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.

Entrée dans l'Administration en 2003 en tant que Contrôleur à la Direction de l'Action Sanitaire et

Sociale, elle y a ensuite été Chef de Section avant d'assurer cette même fonction au sein de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

« Cette nomination représente pour moi une opportunité d'aborder les dossiers d'aménagement

d'un point de vue plus global et de me pencher sur des sujets nouveaux. »

Le Gouvernement Princier et l'équipe du JDA lui adressent toutes leurs félicitations et lui souhaitent tous leurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

INTERNET

L'ÉLABORATION DU SITE « INFOCHANTIERS »

Destiné à identifier les chantiers menés en Principauté, à signaler les perturbations inhérentes et à permettre une meilleure compréhension des finalités de ces opérations, le site www.infochantiers.mc a nécessité un an de travail et une étroite collaboration entre plusieurs Services du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.



Supervisée par Christophe PIERRE, Directeur des Communications Electroniques, Laurie COTTALORDA, Chef de la Division Economie et Sécurité Numériques, a piloté le développement du site « Infochantiers ».

Face à l'accroissement notable du nombre d'opérations publiques ou privées lancées à Monaco, le Gouvernement Princier a décidé de développer un outil Web facilitant les déplacements. Avec son plan interactif utilisant la cartographie Google Maps et son affichage adapté aux smartphones, www.infochantiers.mc identifie en effet les chantiers, les grands travaux (tels que celui du Nouveau CHPG), les événements et les perturbations sur la circulation et la mobilité piétonne ainsi engendrées. Les disponibilités

des parkings sont également fournies en temps réel.

Le site indique en outre les nuisances sonores, visuelles et environnementales éventuelles. Par ailleurs, au-delà de la mise en évidence des désagréments générés, il livre de nombreux renseignements sur les opérations entreprises, ce qui permet aussi aux Monégasques et résidents de mieux appréhender en quoi ces dernières sont vouées à améliorer leur qualité de vie. Et une rubrique « Questions Fréquentes » leur offre notamment la possibilité de soumettre une demande

d'informations aux Services administratifs concernés.

www.infochantiers.mc se propose enfin d'alerter ses utilisateurs sur les perturbations de 2 manières : soit par SMS après inscription, soit via Twitter grâce au compte associé twitter.com/InfochantiersMC.

TRAVAIL TRANSVERSAL

L'élaboration de ce site a été confiée à une équipe constituée de membres de la Direction des Communications Electroniques et du Service des Parkings Publics.

Ont également été sollicités la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et le Service des Travaux Publics (STP).

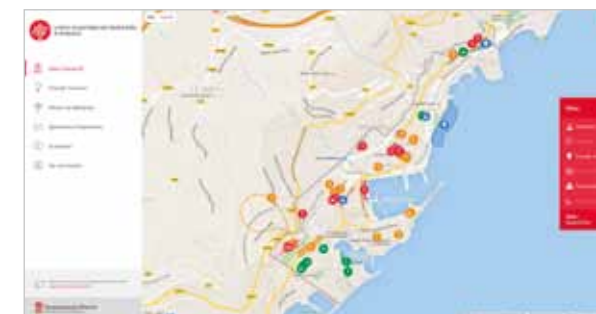
« Débutée en juin 2015, la réalisation s'est appuyée sur le rapport d'un cabinet de conseil rendu quelques mois plus tôt. Celui-ci avait notamment défini une charte graphique que nous avons en grande partie conservée, préconisé la notification des nuisances environnementales et identifié l'outil métier de la DAU comme une base de données relativement complète », expose Christophe PIERRE, Directeur des Communications Electroniques, et Laurie COTTALORDA, Chef de la Division Economie et Sécurité Numériques en charge du projet.

« Nous avons ensuite commencé les rencontres et échanges avec les différents Services concernés et rapidement confirmé que l'application métier de la DAU était une source de données essentielle. En revanche, il a fallu compléter ces informations en informatisant l'ensemble des procédures de la DPUM. Puis, ensemble, nous avons déterminé un langage commun - car les définitions des chantiers, des travaux ou encore des perturbations

n'étaient pas forcément les mêmes pour tous - et uniformisé les processus. »

Ce travail de coordination a permis, après nombre de réunions et ajustements, le développement d'un outil « back office » sur-mesure adapté aux besoins de chacun et agrégeant les données

des applications métiers pour un affichage d'informations particulièrement pertinent sur le site. « La nécessaire constitution d'un réseau de référents a par ailleurs formé les personnes à l'identification et l'expression des besoins, ce qui se révélera assurément fort utile pour de futurs projets relatifs à la smart city. »



MODERNISATION
LE SALON D'HONNEUR DE LA CROIX-ROUGE REFAIT A NEUF

Le Salon d'honneur de la Croix-Rouge Monégasque, dont le bâtiment est la propriété de l'Etat, a été entièrement rénové et modernisé, bénéficiant ainsi désormais de technologies avancées. Des travaux de grande qualité, menés par le Service de Maintenance des Bâtiments Publics, qui accroissent la polyvalence du lieu.

Pièce d'apparat qui sert tout au long de l'année de salon de réception (lors de la remise des colis par S.A.S. le Prince Souverain, à l'occasion de la Fête Nationale et de Noël, lors des visites de Croix-Rouge étrangères, organismes, partenaires ou donateurs importants...) et de réunion (tenue du Conseil d'Administration de la Croix-Rouge, préparation du Gala et autres événements spécifiques...), le Salon d'honneur avait besoin d'un grand rafraîchissement.

Le Service de Maintenance des Bâtiments Publics, dirigé par Olivier IMPERTI, a ainsi été mobilisé pour lancer les travaux, et plus particulièrement la Section 2 (Secteur de Monte-Carlo) et son responsable, Christophe NAVARRE, Conducteur d'Opérations.

Ce dernier a été chargé de l'inventaire des besoins des utilisateurs et du suivi administratif et financier, tandis que Guillaume RIBARIC, Conducteur de Travaux, a effectué la coordination des entreprises et ateliers sur le terrain.

Conduits de mi-février à fin juin, ces travaux ont consisté en la rénovation complète du parquet, la pose d'un faux plafond de façon à intégrer un rétroprojecteur encastrable, la remise en état de l'électricité, l'installation de systèmes connectés et de tentures murales (tissus tendus et rideaux) - réalisées par des sociétés monégasques - ainsi qu'en la mise en peinture et en dorure des boiseries en saillies - opérée par Pascal RAPAIRE et Patrick SZABO, Ouvriers des ateliers du Service de Maintenance des Bâtiments Publics.



Le Salon d'honneur de la Croix-Rouge avant les travaux de rénovation...



... et après.

BILAN LE DEFI SOLIDAIRE : UNE REUSSITE !

Vous êtes plus de 800 à avoir participé au Défi Solidaire en votant sur la plateforme dédiée, du 1^{er} au 30 juin, pour vos projets de micro-entrepreneur préférés ! Une belle mobilisation qui démontre votre intérêt et votre capacité à vous fédérer autour des actions d'aide au développement soutenues par le Gouvernement Princier.



Yuleisi, micro-entrepreneure en Equateur, a recueilli le plus grand nombre de suffrages pour son projet de culture biologique de cacao. Grâce à vos votes et au prêt de la DCI, elle va désormais pouvoir acquérir de nouveaux plants et du matériel agricole (© Babyloan).

La Direction de la Coopération Internationale (DCI), chargée, notamment, de l'aide au développement et initiatrice du Défi Solidaire avec son partenaire Baby-

loan, se réjouissent du succès de cette opération. C'est en effet la 1^{ère} fois qu'un Etat consulte ses fonctionnaires pour les mobiliser dans ses actions à fort impact social. Cette initiative innovante, participative et solidaire a véritablement été concluante pour le Gouvernement, qui a fait de la lutte contre la pauvreté sa priorité d'intervention.

L'équipe du Défi Solidaire salue tout particulièrement l'implication de l'Office des Emissions de Timbres-Poste, qui a mis en place un vote interne pour les équipes de production ne disposant pas d'une adresse e-mail@gouv.mc. A noter également, l'initiative de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, qui

a organisé un petit déjeuner pour présenter l'opération et a enregistré un taux de participation de 100 %. Tout comme, d'ailleurs, le Service des Prestations Médicales de l'Etat.

Félicitations, également, au Ministère d'Etat, dont la

participation est de plus de 62 % !

Pour retrouver les 52 micro-entrepreneurs soutenus par le Gouvernement, rendez-vous sur www.babyloan.org/fr/groupe/dci

Le Défi Solidaire en chiffres

- 802** membres de l'Administration ont participé ;
- 2225** votes ont été enregistrés ;
- 52** micro-entrepreneurs sont soutenus ;
- 9** pays sont concernés (Bénin, Equateur, Haïti, Honduras, Indonésie, Nicaragua, Ouganda, Pérou et Maroc) ;
- 23.000 €** sont, au total, prêtés par la DCI ;
- 450 €** sont, en moyenne, accordés par projet ;
- 75 %** des micro-entrepreneurs soutenus sont des femmes.

L'ACTU EN IMAGE

LA PRINCIPAUTE A PARTICIPE AU 1^{er} SOMMET MONDIAL POUR L'ACTION HUMANITAIRE

Conduite par Serge TELLE, Ministre d'Etat, une délégation monégasque composée de Bénédicte SCHUTZ, Directeur de la Coopération Internationale, et de Yordanos PASQUIER, Secrétaire des Relations Extérieures et Responsable des programmes d'urgence, s'est rendue les 23 et 24 mai à Istanbul (Turquie) pour prendre part au 1^{er} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur les enjeux humanitaires (organisé par l'ONU).

Dans son allocution, le Ministre d'Etat a notamment souligné le rôle joué en la matière par Monaco qui, « depuis de nombreuses années, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II, a fait le choix de la solidarité et de la responsabilité ».



FOCUS LA REPRESENTATION PERMANENTE DE MONACO PRES L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

Cette Représentation Permanente est chargée de suivre les réunions et négociations avec les Nations Unies, Organisations onusiennes spécialisées ou autres Organisations internationales ayant leur Siège en Suisse, de renforcer les liens de coopération avec elles, ainsi que la visibilité internationale de la Principauté.



De gauche à droite : Chrystel CHANTELOUBE, Troisième Secrétaire ; Johannes DE MILLO TERRAZZANI, Conseiller ; S.E. Mme Carole LANTERI, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent ; Gilles REALINI, Premier Secrétaire ; Patricia CHACON SIERRA, Assistante Spéciale.

Ouverte en 2000, la Mission est établie dans la ville qui accueille, au niveau mondial, le plus grand nombre d'organisations internationales et de réunions multilatérales. « A Genève, capitale de l'action humanitaire, des Droits de l'Homme, de la santé, mais aussi centre de domaines plus spécialisés comme la propriété intellectuelle, les télécommunications, la météorologie, le travail ou encore le commerce international, il y a plus de 10.000 réunions par an. Nous devons donc, tout d'abord, déterminer des priorités par rapport aux sujets d'intérêt pour la Principauté », confie S.E. Mme Carole LANTERI, Ambassadeur et Représentant Permanent.

« En fonction du rôle que nous pouvons jouer dans les différentes instances, nos préparations et suivis peuvent aller de la simple veille, avec un rapport très simple, à un travail approfondi qui nous permet de participer pleinement à une réunion en intervenant sur différents points de l'ordre du jour, voire en devenant principal co-auteur de résolutions. » Ceci implique également la participation, en amont et en parallèle des sessions, à des

séances de négociations. « A l'issue de ces conférences, nous établissons, bien entendu, un compte rendu que nous adressons au Département des Relations Extérieures et de la Coopération. »

ACTIONS CONCRETES

Dans le cadre multilatéral, ce travail se traduit notamment par :

- la prise de positions et/ou la présentation et la défense de positions, législations, mesures prises en Principauté, y com-

pris devant les différents organes des traités en matière de Droits de l'Homme ;

- l'organisation d'événements, à l'image de la Conférence sur le climat qui a eu lieu, en présence de S.A.S. le Prince Souverain, en avril 2014 ;
- la présidence (ou co-présidence) de comités, groupes de travail et groupes de négociations, tel que ce fut le cas pour la Conférence de la Croix et du Croissant Rouge en décembre 2015 ;
- le fait de siéger dans des conseils exécutifs (ou équivalents), à l'instar du Comité de Coordination du Programme de l'ONUSIDA en 2016 ;
- le fait de porter des initiatives dans certaines instances relevant de priorités en matière de politique étrangère (exemple : la résolution sur la pollution atmosphérique et la santé, adoptée lors de la 68^e Assemblée mondiale de la Santé en mai 2015) ;
- la participation à des formations ou conférences en tant qu'intervenants.

MODE D'EMPLOI COMMENT S'ORGANISENT LES VISITES OFFICIELLES ET LES VISITES DE TRAVAIL ?

Consistant en l'accueil de personnalités et de délégations étrangères en Principauté, les Visites Officielles et les Visites de Travail nécessitent une importante préparation qui mobilise de nombreuses entités du Palais Princier et du Gouvernement dont, notamment, la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires.



En 2013, le Président François Hollande accueilli par S.A.S. le Prince Souverain pour une Visite Officielle.

Une fois que l'invitation émise et la date proposée par le Palais ou le Gouvernement sont acceptées par la personnalité, une Visite Officielle ou une Visite de Travail (voir encadré) se prépare au moins 3 mois à l'avance. Elle implique une étroite collaboration du :

- Palais Princier :

- le Chef du Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain ;
- le Chambellan de S.A.S. le Prince Souverain et le Service d'Honneur ;
- le 1^{er} Aide de Camp et Commandant Supérieur de la Force Publique ;
- le Conseiller au Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain chargé de l'affaire ;

- Gouvernement Princier :

- le Ministère d'Etat ;
- le Chef du Protocole du Ministre d'Etat ;
- le Département des Relations Extérieures et de la Coopération ;
- la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires ;
- le Département de l'Intérieur ;
- la Direction de la Sécurité Publique ;
- tout autre Département, Direction ou Service, en fonction des thèmes abordés ;

- Corps Diplomatique et Consulaire de Monaco à l'étranger et étranger à Monaco.

- Des entités monégasques telles que Fondations ou Instituts peuvent, par ailleurs, être associées.

MISE EN ŒUVRE

Un groupe de travail ad hoc est alors constitué et sont entreprises les démarches suivantes :

- **l'élaboration du programme officiel** : il se réalise en collaboration avec l'Ambassade étrangère accréditée en Principauté ou avec l'Ambassade de Monaco accréditée auprès du pays étranger (de nombreux échanges diplomatiques sont initiés sous forme de

courriers, appelés « Notes Verbales ») ;

- **la préparation du dispositif de sécurité**, assurée par la Direction de la Sécurité Publique ;

- **l'accueil**, en général à l'Aéroport International de Nice-Côte d'Azur (territoire français), implique une étroite collaboration avec les autorités françaises telles que la Préfecture ou la Police aux frontières ;

- **la préparation des moyens de transport** (définition du nombre de véhicules avec chauffeur à mettre à disposition, etc.) ;

- **la préparation de l'hébergement** : la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires choisit les

hôtels en fonction de critères techniques (sécurité des accès, mise en place de cortège, etc.) et se charge des réservations. Elle communique, par la suite, à l'établissement hôtelier un programme du séjour afin que ses personnels puissent, en amont, prendre connaissance des différentes phases de la Visite et anticiper éventuellement problèmes et/ou demandes ;

- **l'élaboration d'un Accord/Avenant/Protocole (s'il y a lieu)** : dans le cas où la signature d'un document officiel devait avoir lieu dans le cadre de cette Visite, c'est à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires, en étroite collaboration avec les Services ou entités concernés, que revient la charge de le rédiger et l'éditer ;

- **l'organisation, s'il y a lieu, de l'Audience avec S.A.S. le Prince Souverain, ainsi que des réunions de travail, des déjeuners et/ou dîners officiels** (qui peuvent se dérouler soit au Palais Princier, soit à la Résidence du Ministre d'Etat) ;
- **l'organisation des visites de différents sites en Principauté.**



Visite de Travail, dernièrement organisée en Principauté à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Accord RAMOGE, qui a notamment permis d'amender le texte initial dudit Accord.

Visite Officielle / Visite de Travail : quelle différence ?

Visite Officielle : c'est la dénomination utilisée lorsqu'une personnalité (un Chef d'Etat, un Chef de Gouvernement ou, plus rarement, un Ministre en exercice) est invitée officiellement par S.A.S. le Prince Souverain. Les Visites Officielles (au nombre de 2 ou 3 par an) nécessitent un cérémonial de haut niveau (il s'agit en effet de la forme la plus solennelle des Visites). Leur durée varie entre 1 et 2 jours. Visite de Tra-

visite de Travail : on parle de Visite de Travail (entre 5 et 10 par an) lorsque l'invitation est formulée par le Gouvernement Princier (le Ministre d'Etat ou un Conseiller de Gouvernement-Ministre). Elle est destinée à traiter d'un sujet technique ou politique défini au préalable ou à développer des relations concrètes entre les 2 Etats. Sa durée est plus courte (généralement une journée) et son cérémonial est moins élevé.

NO FINISH LINE 2015

L'EQUIPE DE LA FONCTION PUBLIQUE REMPORTE LE TROPHEE « COLLECTIVITES »

Les fonctionnaires et agents de l'Etat se sont mobilisés activement lors de la dernière édition de la No Finish Line en novembre 2015 : l'équipe de la Fonction Publique arrive 1^{ère} de la catégorie « Collectivités », avec 9419 km parcourus.

Depuis 2008, les membres de la Fonction Publique participent à la No Finish Line et le nombre de kilomètres parcourus par l'équipe progresse chaque année (3000 km en 2013 et 5820 km en 2014).

Pour rappel, les kilomètres parcourus par les fonctionnaires et agents de l'Etat sont financés par le Gouvernement Princier au travers de la Direction de la Coopération Internationale (DCI). Ce sponsoring permet de subventionner des projets en faveur d'enfants malades ou défavorisés soutenus par l'association Children & Future, organisatrice de la course.

Rendez-vous du 12 au 20 novembre 2016 pour la prochaine édition de la No Finish Line !



Anne POYARD-VATRICAN, Adjoint au Directeur de la Coopération Internationale, recevant le prix « Collectivités » pour l'équipe de la Fonction Publique.



L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus belles photographies de Charly GALLO et Manuel VITALI.

Dans ce numéro, nos photographes ont choisi celles de 3 grands événements qui ont animé la Principauté au cours du mois de juin :

- 1** Le 34^e Meeting International de Natation de Monte-Carlo - Mare Nostrum (4 et 5 juin).
- 2** Le 11^e Jumping International de Monte-Carlo (24 au 26 juin).
- 3** Le 56^e Festival de Télévision de Monte-Carlo (12 au 16 juin).

